



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединённых Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# COMITE DE L'AGRICULTURE

## SOUS-COMITÉ DE L'ÉLEVAGE

Deuxième session

16-18 juillet 2024

**Intégration des activités de la FAO sur les parcours et l'élevage pastoral –  
progrès accomplis en 2022-2023**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture

Division de la production et de la santé animales (NSA)

Courrier électronique: [COAG-Livestock@fao.org](mailto:COAG-Livestock@fao.org)

## I. Introduction

1. L'activité pastorale, étroitement liée à la nature, est une voie prometteuse pour l'innovation dans le règlement d'une multitude de problèmes mondiaux, notamment la lutte contre le changement climatique, l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Les parcours sains et productifs gérés par les communautés pastorales présentent de nombreux atouts pour la réalisation des objectifs de développement durable.

2. Le fait de veiller à la santé et à la productivité des parcours et à la durabilité du pastoralisme contribue aux quatre améliorations – en matière de *production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie* – et, partant, au Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031<sup>1</sup>.

3. À sa 27<sup>e</sup> session en 2020, le Comité de l'agriculture a reconnu les nombreux défis qui pesaient sur les éleveurs pastoraux et les parcours, comme la dégradation des terres et les effets du changement climatique, et il a demandé à la FAO de généraliser son travail sur les parcours et le pastoralisme de telle

<sup>1</sup> FAO. 2021. *Cadre stratégique 2022-2031*. Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb7099fr>

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

sorte que ces questions soient envisagées systématiquement dans ses activités techniques et ses programmes relatifs aux politiques<sup>2</sup>.

4. La prise en compte systématique des activités de la FAO sur les parcours et le pastoralisme vise à bâtir une vision institutionnelle, afin de combler les lacunes et d'évaluer l'impact des interventions de la FAO sur les moyens de subsistance pastoraux et les parcours, ce qui permettra d'améliorer la coordination entre les unités techniques, les bureaux et les bureaux décentralisés de la FAO et ainsi, d'améliorer le soutien prêté aux membres<sup>3</sup>.

### III. Progrès accomplis dans l'intégration des activités de la FAO sur les parcours et le pastoralisme

5. La FAO progresse dans l'intégration des parcours et du pastoralisme dans ses activités et soutient l'élaboration et la mise en œuvre d'outils et de lignes directrices ainsi que la production de connaissances sur le pastoralisme et les parcours. La collaboration entre les unités techniques et les bureaux prend différentes formes:

- Exploitation et poursuite du développement de la Plateforme des connaissances pastorales<sup>4</sup>, qui continue de servir de lieu de rencontre à plus de 1 500 membres et permet aux éleveurs pastoraux de mettre en commun leurs connaissances et leur expérience. Elle fournit également une banque de connaissances actualisée de plus de 650 dossiers<sup>5</sup> contenant des éléments scientifiques attestant les atouts du pastoralisme et des parcours.
- Des publications sur la mobilité pastorale<sup>6</sup>, les systèmes agrosylvopastoraux<sup>7</sup> et les femmes dans l'activité pastorale (à paraître) ont été élaborées et diffusées afin d'éclairer l'élaboration des politiques et les cadres de gouvernance participatifs, d'une part, et de sauvegarder les avantages économiques, sociaux et environnementaux du pastoralisme et de favoriser l'accès à ces derniers, de l'autre.
- Des données et des connaissances sont en train d'être créées sur les systèmes agroalimentaires pastoraux et leur contribution au produit intérieur brut national de l'Argentine, du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, de la Mongolie, du Niger et du Tchad<sup>8,9</sup>.
- Trois guides locaux élaborés à partir du guide technique sur les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale pour les terres pastorales<sup>10</sup> ont été mis au

<sup>2</sup> C/2021/21, par. 103 <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/ne021fr>

<sup>3</sup> COAG:LI/2022/INF/7, par. 3 <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/ni078fr>

<sup>4</sup> <https://www.fao.org/pastoralist-knowledge-hub/fr/>

<sup>5</sup> Rapports, vidéos, articles de journaux, infographies et notes de synthèse.

<sup>6</sup> FAO. 2022. *Making way: developing national legal and policy frameworks for pastoral mobility*. FAO Animal Production and Health Guidelines, No. 28. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb8461en>

<sup>7</sup> FAO. 2022. *Grazing with trees - A silvopastoral approach to managing and restoring drylands*. Étude FAO: Forêts n° 187. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc2280en>

<sup>8</sup> Wane, A., Cesaro, J.D., Duteurtre, G., Touré, I., Ndiaye, A., Alary, V., Juanès, X., Ickowicz, A., Ferrari, S., et Velasco, G. 2020. *The economics of pastoralism in Argentina, Chad and Mongolia: Market participation and multiple livelihood strategies in a shock-prone environment*. Études FAO: Production et santé animales, n° 182. Rome, FAO et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb1271en>

<sup>9</sup> Ndiaye, A., Mardesic, I., et Velasco, G. 2024. *L'économie pastorale au Sahel: évaluation économique et stratégies de réponses face aux chocs multiples*. Document en cours d'élaboration.

<sup>10</sup> FAO. 2016. *Améliorer la gouvernance des terres pastorales: mettre en œuvre les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Guide technique pour la gouvernance des régimes fonciers n° 6* Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i5771fr>

point en collaboration avec des organisations pastorales au Mali<sup>11</sup>, en Mauritanie<sup>12</sup> et au Niger<sup>13</sup> afin de rendre la transhumance plus sûre et plus pacifique.

- L'Outil pour l'évaluation de la performance de l'agroécologie<sup>14</sup> a été adapté aux systèmes de production pastoraux et piloté au Bhoutan, au Burkina Faso et au Mali; la collecte de données est en cours en Argentine, en Espagne, au Kenya et en Suisse.
- Une application mobile sur la transhumance en cours de développement au Burkina Faso et au Mali vise à évaluer la disponibilité de fourrage à l'aide de données de télédétection, tandis que des éléments probants sur le lien entre la biodiversité, le changement climatique et la nutrition sont produits dans le cadre d'une approche participative impliquant les communautés d'éleveurs de camélidés.
- Le Groupe de travail sur les forêts et les systèmes agrosylvopastoraux des zones arides du Comité des forêts a lancé en septembre 2023 un nouveau cours d'été sur les zones arides afin de promouvoir le sylvopastoralisme comme moyen de restaurer les zones arides. Le Groupe de travail, à sa 3<sup>e</sup> session, en 2023, a «souligné la nécessité de renforcer le travail intersectoriel entre les secteurs de la foresterie et de l'élevage pour restaurer les régions arides et renforcer la résilience des communautés qui en dépendent» et a été encouragé à continuer de renforcer sa collaboration avec le Sous-Comité de l'élevage au sein du Comité de l'agriculture de la FAO<sup>15</sup>.
- La FAO a été chargée de piloter deux années internationales liées au pastoralisme: l'Année internationale des camélidés en 2024<sup>16</sup> et l'Année internationale du pastoralisme et des pâturages en 2026<sup>17</sup>.

6. La FAO intègre activement le pastoralisme et les parcours dans ses activités, comme indiqué ci-dessus. Toutefois, il existe d'autres possibilités de renforcer ces efforts:

- La FAO a lancé un état des lieux qui consiste à examiner les portefeuilles de projets de 12 pays<sup>18</sup> concernés par le pastoralisme et les parcours. L'examen a révélé que de nombreux projets liés au pastoralisme n'intègrent pas complètement les points de vue ni les besoins des éleveurs, que ce soit dans la phase de conception ou dans la phase d'exécution. En outre, l'exercice a permis de mettre en lumière le besoin constant d'intégrer le pastoralisme et les parcours dans le cycle des projets de la FAO, en insistant sur le fait qu'il importe de dialoguer avec les communautés pastorales dès le début du cycle et de mettre au point des méthodes innovantes tenant compte des particularités des activités pastorales ou d'adapter les méthodes existantes qui intègrent ces particularités.
- La FAO a procédé à un examen de ses activités touchant au pastoralisme et aux parcours pour la période biennale 2022-2023 sous l'angle de deux améliorations: amélioration de l'environnement et amélioration des conditions de vie. Cet examen a mis en évidence le fait que, malgré le manque d'activités spécifiques portant directement sur le pastoralisme et les parcours, l'approche holistique de la FAO se manifeste dans les interventions de consolidation de la paix, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la gouvernance foncière inclusive, le renforcement de la résilience et l'adaptation au changement climatique. Ces liens indirects font ressortir la

<sup>11</sup> FAO. 2021. *Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Mali*. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb5295fr>

<sup>12</sup> FAO. 2021. *Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux en Mauritanie*. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cb5334fr>

<sup>13</sup> FAO. 2019. *Guide pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux au Niger*. Rome.

<https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/ca7290fr>

<sup>14</sup> <https://www.fao.org/agroecology/tools-tape/fr/>

<sup>15</sup> COFO/WG-DF/2023/REP, par. 11-13 <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc8197fr>

<sup>16</sup> COAG:LI/2024/INF/8, <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/np190fr>

<sup>17</sup> <https://iyrp.info/>

<sup>18</sup> Afghanistan, Argentine, Chine, Côte d'Ivoire, État plurinational de Bolivie, Inde, Kenya, Kirghizistan, Mauritanie, Nigéria, Sénégal et Soudan.

mobilisation de la FAO en faveur des questions multidimensionnelles du pastoralisme et de la prise de conscience que le pastoralisme dépasse la seule production animale pour englober des dimensions sociales et environnementales plus larges.

#### **IV. Prochaines étapes**

7. Les activités proposées pour accélérer les efforts d'intégration des activités de la FAO sur les parcours et le pastoralisme sont les suivantes:

- Produire des données et des connaissances fiables et participatives sur le pastoralisme et la biodiversité ainsi que sur le lien entre le changement climatique, la biodiversité et la nutrition, afin de pouvoir fonder les politiques sur des données probantes.
- Faire un tour d'horizon des outils et des méthodes de la FAO qui ont un impact sur les parcours et le pastoralisme, afin de recenser les lacunes et d'adapter ces outils et méthodes aux spécificités du pastoralisme.
- Collaborer avec le Bureau juridique de la FAO et l'équipe de la FAO chargée des régimes fonciers pour l'élaboration d'un outil d'évaluation des cadres juridiques et politiques nationaux régissant le pastoralisme dans la région du Sahel, en conformité avec les instruments internationaux.
- Renforcer la collaboration entre les divisions techniques, les centres et les bureaux de la FAO, en particulier le Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement, le Bureau des urgences et de la résilience, la Division des terres et des eaux, le Partenariat mondial sur les sols pour la sécurité alimentaire et l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, l'Unité chargée des peuples autochtones, la Division de la transformation rurale et de l'égalité des genres, la Division des forêts et les bureaux régionaux afin d'intégrer la question du pastoralisme et des parcours dans les activités de l'Organisation, d'améliorer la conception du pastoralisme au sein de l'Organisation et d'assurer une gestion durable des ressources naturelles.